L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 AVRIL, 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 20 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. de Fériet, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, encoignure Conti, à midi — Des propriétés foncières de choix, y compris l'Hôtel d'Orléans, situé rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 45 et 47—[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins, et [illegible] caisses de bottes et souliers en gros.

Par P. J. Spear, à 10 1/2 heures, au coin des rues Dumaine et St Louis—le fonds d'une grocerie et d'un café.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde, St Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, salaisons, porc, beurre, comestibles, etc.

Par F. Metler, au-dessous de l'Hôtel St-Charles—Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, Nos. 42 et 44 de la rue de Chartres—Habillements de saison, lingerie de messieurs, chapeaux, etc. pour voyage.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos. 42 et 44 de la rue de la Douane—Marchandises sèches de saison.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse—tables à dépens de marbre [illegible].

Beaux Immeubles à l'Encan.—Nous appelons l'attention du public sur la grande vente à long crédit des immeubles appartenant à la succession de J. F. Pepin, qui aura lieu aujourd'hui à midi, par le ministère de O. de Fériet, encanteur, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, devant Banque de la Louisiane, au coin des rues Royale et Conti.

La propriété qui doit être vendue embrasse une portion de terre, de très grande valeur, avec de grandes écuries, rue Dryades, entre les rues Julia et Girod, mesurant [illegible] pieds sur [illegible]. L'Hôtel d'Orléans, et ceux, rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, excellent endroit, joignant l'Hôtel St-Louis et pouvant être facilement converti et à peu de frais en un hôtel de première classe.

Deux lots de terre, rue du Bassin, entre les rues Jackson et Joséphine, mesurant chacun [illegible].

Cent quatre-vingt-treize lots de terre, dans le Troisième District, faisant face à la rue Annette, Claiborne, Musique, Arts, Washington, Mandeville, Girod, St-Ferdinand et autres rues.

Pour plus amples renseignements, voyez nos annonces d'encan.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA—Le Barbier de Séville.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Lydia Thompson—Lurline or the Knight and the Naiads.

ST CHARLES.—Albino Minstrels.

L'Ordonnance sur le drainage.

On a vu que dans la séance de mardi soir, le Conseil des administrateurs municipaux, soumis par M. Warmoth, a passé, par cinq voix contre deux, l'ordonnance municipale relative au drainage, que nous avons déjà dénoncée. Les administrateurs municipaux qui n'ont pas voulu prêter les mains à cette odieuse machination, sont MM. Walton et Lewis. Nous les félicitons de leur vote, et nous félicitons également le maire, M. Flanders, de l'énergique opposition qu'il n'a cessé de faire à cette mesure qu'il n'a pas hésité à qualifier comme la plus infâme de toutes les iniquités commises par la Législature et comme le plus malheureux des actes du Conseil.

Nous avons soutenu que, dans l'état de pénurie où se trouve le trésor de la ville, il n'y a pas lieu d'entreprendre des travaux entraînant une dépense de plusieurs millions.

Nous avons prétendu que le plan proposé était vicieux, parce que s'il protégeait, ce qui est douteux, la ville contre les inondations du lac, qui arrivent à peine une fois par an, il retarderait l'écoulement des eaux pluviales à chaque forte pluie, et soumettrait ainsi la ville, cinquante fois par an, à des inondations temporaires.

Mais, quelque opinion qu'on ait sur l'opportunité financière de la mesure, sur les avantages ou les désavantages du plan, il ne pouvait y avoir de doute sur un autre point, c'est que, les travaux étant décidés en principe, le contrat pour leur exécution devait être accordé à la compagnie qui proposait les conditions les moins onéreuses pour la ville. Or, entre autres offres, il y en avait une faite par une compagnie à la tête de laquelle nous voyons figurer les noms de grands capitalistes et de citoyens influents, MM. Patrick Irwin, Rosalius &c. Cette compagnie proposait de faire les travaux à vingt pour cent meilleur marché que la compagnie du canal du lac Borgne.

Le conseil n'en a pas moins voté l'ordonnance qui accorde le contrat à cette dernière, et il ne donne aucun motif, ne présente aucune excuse pour ce singulier dédain pour les intérêts de la ville.

Enfin, l'ordonnance ne fixe aucune limite à la dépense. On émettra en paiement des travaux, aux taux exorbitants fixés par l'ordonnance, des mandats qui seront, et ces mandats seront ensuite remboursés par des bons de la ville. Y en aura-t-il pour un million ou dix millions, on ne daigne pas nous le dire.

Une pareille manière d'agir donne une idée de ce qu'est l'administration municipale dont nous a gratifié le gouverneur Warmoth, et nous sommes autorisés à croire que le contrat dont il s'agit est entaché de fraude et de vénalité.

Nous nous rappelons d'ailleurs une certaine lettre du docteur Noyes en réponse aux accusations formulées par l'ex-auditeur Wickliffe. Cette lettre a été insérée dans le Times du 4 février 1870, et on peut la retrouver dans la collection.

La loi qui incorporait la Compagnie du Canal du Lac Borgne, disait que lorsque certains travaux auraient été exécutés, le gouverneur remettrait à la compagnie des bons de l'État pour une somme de $254,000. Or, la compagnie n'ayant pas de capital réel, Wickliffe assurait—et il devait le savoir comme auditeur—que M. Warmoth avait livré les bons avant l'exécution des travaux, et qu'en échange de cette complaisance, il avait reçu un certain nombre d'actions.

Or, voici en quels termes le docteur Noyes, président de la compagnie, s'expliquait, dans sa lettre précitée, sur les actions appartenant au gouverneur.

"Les actions que possède le gouverneur Warmoth lui ont été offertes en cadeau par moi, après que nous eûmes commencé les opérations actives et sans marché, ni requête, ni entente, ni insinuation de sa part ou de la mienne qu'elles fussent données en considération d'aucune aide ou faveur, passée, présente ou future pour l'entreprise."

Le docteur Noyes croirait-il assez bon pour informer le public s'il n'a pas aussi fait personnellement cadeau à quelques-uns des administrateurs municipaux d'un certain nombre d'actions, bien entendu *sans marché, ni requête, ni entente, &c, &g.*

Le maire mettra, sans aucun doute, son veto à cette ordonnance, et nous verrons si les cinq administrateurs qui ont voté pour cette mesure ruineuse, auront le courage de voter encore contre le veto du maire. Sur ces cinq administrateurs, deux ont été dernièrement nommés par le gouverneur Warmoth, en remplacement de MM. West et Bailey, ce sont MM. Cockrem et Rozier. Les autres sont MM. Bonzano, Delassize et Shaw. Nous espérons que les deux premiers reviendront sur leur vote.

A propos des administrateurs nommés par le gouverneur, un avocat distingué du barreau nous disait dernièrement qu'il considérait que la Législature ne pouvait déléguer le pouvoir de lever des taxes qu'aux autorités locales [illegible] élues. Cette doctrine [illegible] la lettre de la Constitution [illegible] tester la constitutionnalité [illegible] tées par le Conseil actuel [illegible] tions [illegible] lui. Nous ne [illegible] diquer, aujourd'hui, ce nouveau moyen de résistance qui pourra être invoqué utilement contre [illegible] l'administration municipale actuelle aussi bien que contre la taxe [illegible] et la taxe métropolitaine.

☞ [illegible] illustration, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—A la demande générale, l'Opéra donne ce soir, une dernière fois encore, le *Barbier de Séville*; c'est une bonne fortune sur laquelle le public ne comptait plus et dont il ne manquera pas de profiter.

Lundi prochain, BÉNÉFICE DE MLLE D'EDELSBERG, *Le Prophète*, grand opéra en cinq actes de Meyerbeer.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La vogue est décidément en faveur de l'Académie de Musique, grâce à Lydia Thompson et à sa troupe. La pièce de *Lurline ou Le Chevalier et les Naïades*, qu'on donne ce soir pour la dernière fois, a fait fureur depuis le commencement de la semaine.

C'est demain qu'a lieu le bénéfice de la charmante directrice de la troupe et déjà une grande partie des places ont été retenues. Nous comptons sur nos amis pour faire une ovation à Miss Lydia Thompson, ovation due à son talent et à la générosité libéralité qui lui a fait déjà donner trois représentations au bénéfice des victimes de la guerre en France. Nous savons que Miss Thompson se propose de répéter à la Nouvelle-Orléans cet acte de générosité en donnant la semaine prochaine une représentation au bénéfice des artistes malheureux que la guerre a privés de tout emploi en France.

☞ MM. Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale, prennent des abonnements aux différents journaux de modes et à toutes les publications françaises, anglaises et américaines.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.—Un grand concert vocal et instrumental doit être donné samedi, 22 avril, dans la salle du Lycée, par M. Alfonso Miari, artiste distingué, avec le concours de Mlle Zelss et de plusieurs artistes et professeurs.

STEAMER J. T. MOORE.—Ce beau bateau, commandé par le capitaine W. T. Boardman, vient de faire le voyage de la Nouvelle-Orléans à Shreveport en deux jours et 17 heures, l'emportant ainsi sur le *Red Cloud* qui jusqu'alors s'était montré le plus rapide marcheur de la ligne. Le *J. T. Moore*, arrivé à Shreveport le 18, à midi, en est reparti hier, à 1 heure de l'après-midi, avec 2,660 balles de coton, et quittera de nouveau notre port samedi, 22 du courant.

JOLIS ARTICLES D'ÉTÉ.—On peut trouver dans beaucoup d'endroits les articles qui font le sujet de cette notice, mais on ne trouve pas partout des rubans aussi brillants, des garnitures aussi fraîches, des franges aussi nouvelles et un choix de merceries aussi riche que chez MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, 151 et 153. Ces messieurs ne se laissent jamais distancer par la mode, c'est ce que nous rappelons aux dames de la Nouvelle-Orléans.

☞ Avec $6 00, l'on obtient l'Histoire illustrée du Siége de Paris, chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ Le fameux remède du Dr. Boyer, de Paris, pour la guérison prompte et sûre de la goutte et des rhumatismes, dont le dépôt est chez C. Duhamel 111, rue du Canal, était épuisé : 200 de ces remèdes complets, viennent d'arriver. Les personnes qui attendaient cet envoi sont priées d'envoyer leurs ordres. Le prix du remède complet est de $15. Dépôt du Phénol Bobœuf.

☞ Couturières, ne demandez jamais que du fil Williston, lequel se vend au No. 35, rue des Magasins, où est établie l'agence de la fabrique. C'est à la fois le plus souple et le plus solide, le seul avec lequel on puisse faire un excellent ouvrage.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au 182 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 18 janvier 1867, dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilcox & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 159, à la Nlle-Orléans.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

☞ $12 00 par an. Tel est le prix de l'*Illustration* chez Roux-Rey & Bech, 20 rue Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

CREVASSE.—On parle d'une crevasse qui se serait déclarée sur cette rive du fleuve, dans les environs de Bonnet-Carré. Elle serait de [illegible] de large et la chute d'eau serait déjà de cinq ou six pieds et pourrait être de 15, attendu qu'en cet endroit les terres sont fort basses. Le rapport dit que les habitants s'étaient mis à l'œuvre pour fermer la brèche, mais que leurs efforts sont inutiles, parce que les matériaux manquent. L'eau de cette crevasse ne peut arriver jusqu'ici, mais elle causera de grands désastres ruraux, si l'on ne parvient rapidement à faire une digue nouvelle.

INDEMNITÉ.—Le jury de la Septième Cour de District vient d'adjuger une somme de $500 à Martin Haley qui avait poursuivi la compagnie des chemins de fer de ville pour un choc qu'un des chars de la dite compagnie avait donné à la charrette qu'il conduisait, lui causant, à lui, Haley, une contusion très grave. Il avait réclamé $5,000 de dommage. L'avocat de Haley s'est trompé; pour avoir $5,000, il fallait en demander $50,000.

QUERELLE A COUPS DE COUTEAU.—Hier, dans une querelle survenue, on ne sait pourquoi, près de Carrollton, entre deux travailleurs, James Spay et David Hunter, ce dernier a reçu plusieurs coups de couteau dont un l'a atteint au côté. Cette dernière blessure est, dit-on, fort dangereuse. Spay n'a pas encore été arrêté.

LAMPE.—Encore une explosion de lampe à huile de charbon, mais pour cette fois l'accident n'a pas causé de grand dommage. Nous conseillons à M. Richards, chez qui l'explosion a eu lieu, rue Rochelave, de s'en tenir là, c'est-à-dire de ne pas pousser l'expérience plus loin et d'avoir recours à un autre moyen d'éclairage.

ENQUÊTE.—Le coroner Jas. T. Jackson a fait une enquête sur le corps d'un individu âgé d'environ 25 ans, trouvé flottant sur le Mississipi, devant la rue Pauline. Il avait une chemise de couleur pardessous et une chemise blanche pardessous, des caleçons de flanelle, un pantalon brun et des bottes. Le corps était en grande décomposition et devait être dans l'eau déjà depuis plusieurs jours. Verdict : noyé.

GENTILLESSES DES HOMMES DE POLICE.—Sur la plainte de Gaston Francisco, employé à la Cour du Recorder du Second District, un mandat d'arrêt a été lancé contre deux hommes de police qui l'auraient assailli au Palais de Ville et l'auraient forcé de les suivre plus vite que le pas (ils étaient à cheval) jusqu'au corps de garde de la mairie, d'où il a été renvoyé sur parole par le recorder Houghton aussitôt que ce magistrat a eu connaissance de l'affaire. L'un de ces hommes de police est connu de Francisco et s'appelle Cartwright.

☞ Faites porter vos *Illustrations* à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ Quel fil employez-vous ? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Williston, (*Williston's combed Sea Island Spool Cotton*), qui se vend rue des Magasins, No. 35. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

On lit dans le *Progrès de Lyon*, du 24 mars :

Nous apprenons une triste nouvelle. L'armée du prince Frédéric-Charles se dirigeant sur Lyon ; trois corps, composés chacun de 12 à 15,000 hommes, en tout 45,000 hommes, se concentrent sur Chagny. Ils ont une nombreuse artillerie et annoncent qu'ils ne sont que l'avant-garde de l'armée.

A Dijon, une formidable concentration de troupes prussiennes s'opère depuis quelques jours.

Une affiche placardée à Plombières de la part du général Von Werder, annonce que la ville de Dijon est mise de nouveau en état de guerre, et que tous les habitants sont invités à se conformer au Code militaire, sous peine d'être fusillés sur-le-champ.

[illegible] Sénéchal, [illegible] sous ce titre : Menaces à [illegible] publie la dépêche suivante :

Besançon, 24 mars.

A [illegible] le [illegible] de Guillaume, et à la suite de [illegible] Allemands [illegible] prussiennes [illegible] Lyon [illegible] la haine contre les Allemands est extrême. Les Prussiens violent outrageusement la paix.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Nouveaux détails sur l'affaire de Neuilly.

Les habitants de Paris s'éloignent par milliers.

Pillage général des Eglises.

Programme des Communistes.

Dépêche par le cable à la Tribune de New York.

Grands travaux des insurgés à Asnières.

Une barricade défendue par 20 mitrailleuses.

Locomotives cuirassées et armées.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 19 avril—Des dépêches de Versailles donnent quelques détails au sujet du combat hier à Neuilly. Le combat a commencé au tour de Neuilly, qui a duré toute la journée et la nuit de dimanche et toute la journée de lundi, a été suivi d'un calme lugubre dans la nuit de lundi, mais ce calme a été interrompu peu de temps après le point du jour mardi, par les insurgés. Le conflit a duré toute la journée sans avantage sensible de part et d'autre; chaque pouce de terrain étant chaudement disputé et les deux côtés montrant une grande détermination.

Des maisons ont pris feu dans différentes parties de la ville et les habitants s'étaient réfugiés dans les caves, où beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants ont été brûlés.

Vers la nuit, les nationaux, par quelque cause inconnue, ont été pris de panique et ont fui précipitamment vers Paris, laissant un grand nombre de morts et de blessés sur la route. Les forces du gouvernement ne les ont pas suivis.

La plus folle agitation règne dans Paris et les habitants se sauvent par milliers.

Toutes les églises sont fermées, mais la guerre contre les édifices continue et les prêtres sont insultés et emprisonnés chaque jour. Presque toutes les églises de la ville ont été pillées.

La route de Saint-Denis est encombrée de fugitifs de Paris. Les provisions sont abondantes, les chemins de fer du Nord et de l'Est continuant à apporter des provisions.

Bruxelles, 18 avril—On assure que la conférence de paix ne fait aucune concession à la France.

Paris, 19 avril—Le programme qui est suggéré comme ayant l'approbation générale du peuple de Paris comprend le maintien de la République, les droits communaux pour Paris et autres villes et une dissolution de l'Assemblée et l'élection d'une assemblée représentative communale nationale pour Paris et Versailles ; déclaration d'amnistie pour toutes les offenses contre le gouvernement et la signature d'un armistice.

Les insurgés admettent qu'ils ont été repoussés à Neuilly, mais ils réclament la victoire à Issy et Clamart.

Le général Okolow remplace le frère du général Dombrowski, qui a été blessé à Asnières.

Londres, 19 avril—Une dépêche d'Asnières, par Versailles, dit que le temps est pluvieux et que les opérations sont à peu près impossibles, mais elle ajoute que l'insurrection s'en va en pièces.

New-York, 19 avril—Dépêche à la Tribune :

Paris, 19 avril—La canonnade s'est ralentie sous l'action du temps. L'affaire n'était pas générale, avec continuité, pendant la plus que n'a pas cessé depuis quelques jours. Il y a eu beaucoup de mouvements de troupes des deux côtés sans grand résultat.

New-York, 19—A la *Tribune* par le câble:

Paris, 19—Les journaux de la Commune recommandent que la mosaïque impériale soit enlevée des Invalides.

La Commune dit qu'on prend des arrangements pour approvisionner Paris par les chemins de fer du Nord et de l'Est.

Une dépêche datée de mardi soir dit : les insurgés ont subi une rude défaite hier.

De grands travaux défensifs ont été achevés à Asnières dans ces derniers jours et les généraux de la Commune regardent leurs positions comme inattaquables. Au delà du pont sur la Seine, une forte barricade a été élevée à 15 pas de la station du chemin de fer et 20 mitrailleuses la défendent. Un autre travail en terre a été fait la nuit dernière pour couvrir une attaque du côté de la route de Charlebourg.

La route de Colombes a été protégée par une barricade de pavés, couverte d'une couche de terre de deux mètres de profondeur sur une longueur de 600 pas et qui se trouve reliée aux postes les plus importants des assiégés.

Sept locomotives cuirassées et garnies de mitrailleuses américaines sont prêtes à défendre la garde nationale sur la ligne du chemin de fer.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 19—La Chambre n'ayant pas donné son concours au rapport du comité de conférence sur le bill Ku-Klux, un nouveau comité a été nommé.

Le Sénat a adopté le nouveau rapport du comité de conférence sur le bill du déficit.

Les deux Chambres sont en séance ce soir avec le projet de s'ajourner finalement.

Le président Grant va passer une semaine à St. Louis.

L'amendement de M. Sherman est le principal point litigieux entre les deux Chambres pour le bill Ku-Klux. Trente républicains ont voté avec les démocrates, ce qui a causé le rejet du rapport du comité. Il y avait 30 absents.

La Chambre a adopté le rapport de conférence sur les allocations de déficit.

La session ne dépend plus que du bill Ku-Klux. On dit que le Sénat abandonnera l'amendement Sherman.

Washington, 19 avril — Un effort final pour confirmer B. P. Blanchard comme maître de poste à la Nouvelle-Orléans a échoué aujourd'hui devant une majorité décisive.

Washington, 19 avril—Brown, de l'Arkansas, a été confirmé comme gouverneur d'Idaho, et Garland comme avocat pour le district occidental du Texas.

Washington, 19 avril— La Chambre a suspendu sa séance pour attendre la détermination du Sénat sur le bill des Ku-Klux. Il paraît certain que le Congrès s'ajournera ce soir.

Dernières nouvelles—Les deux Chambres ont suspendu leur séance pour attendre le rapport de conférence sur le bill des Ku-Klux.

Encore plus tard—Les deux Chambres se sont ajournées à demain à 10 heures et demie.

Le comité de conférence sur les allocations de déficit a biffé la clause rappelant le proviso de Drake sur les pardons présidentiels.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 19—Le chevalier Rougale et Mlle Gercit ont été mariés cette après-midi par le chapelain des légations Russe et Grecque, à la chapelle grecque.

Charleston, 19 avril—Le *News* publie aujourd'hui un long rapport sur une entrevue avec le gouverneur Scott, qui a examiné toutes ces vues sur les finances de l'État et la taxe, sujet de grande agitation dans la Caroline du Sud.

Le gouverneur a déclaré que la dette d'État avait été grandement exagérée; qu'elle est moins de $8,000,000 avec environ $1,000,000 de [illegible], lequel sera payé [illegible] avec les fonds qui sont au Trésor et avec le montant des taxes. Il a dit que l'objet du changement de l'époque de la collection des taxes est d'assurer la collection de la part des classes les plus pauvres, et qu'en y gagnerait $800,000, et qu'une [illegible] de délai accorde [illegible].

Il a ajouté qu'en payant les taxes avec une promptitude et une unanimité surprenante et dignes d'éloge. Faisant allusion à la convention des contribuables convoquée pour le mois prochain, il a dit qu'elle devait avoir pour résultat de montrer que les finances de l'État sont dans une bonne condition et qu'aucune [illegible] telle qu'il l'a représentée. Il conclut que cela inspirera confiance et apportera aux affaires des hommes d'habileté et d'expérience.

Il s'est prononcé en faveur d'une représentation [illegible] comme le mot [illegible] [illegible] blancs. Il [illegible] [illegible] majorité [illegible].

Il pense que le but des Ku-Klux est tout politique, mais que les opérations de cette organisation tendent au [illegible] du parti républicain.

Le gouverneur, pour conclure, a dit que dans les [illegible] il aurait [illegible] [illegible] des pardons.

Memphis, 19 avril — Les courses commencent la semaine prochaine. En attendant, on s'amuse au jeu de Base Ball.

Omaha, 19 avril—L'incendie de l'Asile des Fous et l'évasion des prisonniers du pénitencier étaient choses étranges d'avance, et l'on croit que certains officiers avaient connivence. On admet généralement que les affaires d'État sont dans une vilaine situation et que rien de trop mauvais ne sera tenté. On a mis le feu à l'asile du même endroit, d'où il était déjà sorti une fois. L'excuse donnée pour l'évasion des prisonniers est que le gardien s'était endormi.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 19 au soir—Cons. 93 1/2. 5-20, 90 1/2.

Liverpool, 19 au soir—Coton, plat à la clôture. Mid. 7 1/4 à 7 3/8. Orléans 7 1/2 à 7 5/8. Vendu 10,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 19 au soir—Coton plat. Vendu 2,600. Mid. Uplands 14 3/4. Farine inactive et lourde à $6.

New-York, 19—Argent de 6 à 7. Change ferme. Or 111 3/8 à 111 1/2. 5-20 de '62, 113 5/8. Louisiane 67 et 69. Levée 74 et 85.

New-York, 19—Expédié aujourd'hui pour plus d'un demi-million d'espèces. Le *Telegram* rapporte le bruit de la faillite de Von Sont & Co., à propos de contrats de deux millions en or.

New-York, 19 avril—On porte à $600,000 les expéditions d'or pour demain. L'or a ouvert à 111 1/2 et a fermé à 111 3/8 à 111 1/2.

Galveston, 19 avril — Coton calme et faible. Bon Ordinaire 13 à 13 1/4.

Mobile, 19 avril — Coton calme. Middling 14 1/4. Stock 44,081 balles.

Savannah, 19 avril — Coton en bonne demande aux prix de baisse, Middling 13 7/8.

Charleston, 19 avril — Coton calme et ferme. Middling 14. Stock 17,116 balles.

Memphis, 19 avril — Coton calme et sans changement.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 19 avril—Descendant, les steamers Mollie Ebert, Lady Lee, Yeager et Dick Fulton. Le fleuve baisse de deux pouces par jour.

Louisville, 19 avril—La rivière baisse toujours, avec 8 pieds et 3 pouces d'eau sur les chûtes. Parti, le Leonidas, pour la Nlle-Orléans.

Memphis, 19 avril — Temps clair. Mercure 75. Le fleuve baisse. Descendant, le steamer James Howard.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 19 avril—Arrivée, la goëlette Richard R. Leeke, en 5 jours de Ruatan, avec des fruits.

Passe à Loutre, 19 avril—Arrivés, le steamer Havana, de la Havane par la Floride ; la barque anglaise Ruby, en 23 jours de St. Johns, sur lest.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Londres, 19—On a reçu les détails du combat d'Asnières. Les troupes de Versailles ont forcé les Communistes à évacuer Asnières, mais ils ont réoccupé la place dans l'après-midi et ont subi dans la soirée un feu très vif de mousqueterie. Les troupes de Versailles n'ont pas repris l'offensive. Les belligérants sont séparés par l'île de la Grande Jatte. Les pertes des Communistes ont été hier très lourdes.

On dit que les nationaux sont très découragés par leurs pertes et leurs souffrances.

Une dépêche au *Standard* dit qu'il y a du mécontentement et même de l'indiscipline parmi les troupes de Versailles. Les insurgés évacueront probablement Asnières aujourd'hui. Les troupes de Versailles ont emporté les bois de Colombes, après avoir fait subir aux communistes beaucoup de pertes en tués et prisonniers. Asnières est maintenant menacé des deux côtés.

On parle de changements dans le ministère.

Herr Dollinger, théologien distingué de la Bavière, a été excommunié par le Pape.

Londres, 19 avril — Une dépêche d'aujourd'hui de Versailles dit que les troupes du gouvernement ont occupé Asnières, hier, refoulant l'ennemi sur l'autre rive de la Seine et lui faisant quelques prisonniers. La perte des troupes de Versailles a été faible.

Une batterie a été mise en position de manière à empêcher les insurgés de se servir du pont entre Clichy et Asnières.

Les insurgés sont restés tranquilles et leurs batteries n'ont pas tiré de toute la nuit.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix, partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

Un Louisianais aux mains des insurgés.

Nous lisons ce qui suit dans une chronique de Versailles :

Chaque jour amène à Versailles l'homme du moment, celui dont on parle, dont le nom est dans toutes les bouches. Hier c'était le général Chanzy, heureusement échappé des mains de ces sauvages.

Aujourd'hui c'est le jeune poète Albert Delpit qui nous est arrivé, rapportant ainsi sa tête, qui a couru des risques fort sérieux. Je lui ai serré la main de bien bon cœur, car c'est un garçon de beaucoup de talent, et très brave, qui sert la France et Paris, en dépit de sa nationalité américaine.

Il nous a conté son odyssée, qui est curieuse.

C'était rue Drouot. Les sicaires, de ces bandits qui ont pris possession de la capitale avaient arrêté un polytechnicien, qui refusait de pactiser avec eux, et parlaient de le fusiller. Delpit se jette au-devant, tire un revolver de sa poche, et menace de faire feu sur le premier qui porte la main sur l'uniforme de l'École. Il était de garde; il faut son devoir.

Le polytechnicien profite de la bagarre et s'esquive. Mais ces forcenés se rabattent sur notre jeune confrère, lui arrachent son arme, dont il ne s'était pas servi, dont il n'aurait pas voulu se servir, et le font prisonnier.

—Tuez-le ! tuez-le ! hurlaient d'abominables mégères.

Et des hommes en blouse disaient à la foule qui s'écartait :

—Attendez donc ! on va le fusiller ! vous allez voir ! ce sera drôle !

On le mène de poste en poste. Et tandis qu'il était ainsi conduit, les mains tenues par ses gardes, un affreux voyou, déguisé en officier, s'approche, lui crache à la figure et lui crie de cette voix rogommeuse, familière au parvenu parisien :

—Tu ! je te vas faire ton affaire.

Un droit terrible, me disait Delpit, m'a passé dans le dos. Je ne crois pas de ma vie avoir eu une si terrible envie d'étrangler un homme.

Il y en a un autre, — mais celui-là, je l'ai bien regardé, entre les deux yeux ; son visage m'est resté gravé là, et si jamais je le retrouve.... ah ! mes amis, quelle dégelée de coups de canne ! — Il se nomme Pichon ; il est je ne sais quoi, capitaine, commandant ou colonel dans leur farce nationale ; il venait toutes les heures demander qu'on me passât par les armes, et presser le doux moment de mon exécution.

De toutes parts, on accourait m'insulter; quand je passais par les rues entre mes bourreaux, la foule criait autour de moi : Il a tiré sur le peuple ! Il a tué une femme et deux enfants ! A mort l'assassin ! J'ai eu là un chemin de la croix. Je me sentais perdu.

Il arriva, par bonheur, qu'un compatriote à moi et qui me connaissait de visage et de nom, s'était trouvé là, rue Drouot, quand je fus désarmé et pris.

Il prit aussitôt le chemin de fer, courut à Versailles chez M. Washburn, notre ambassadeur, lui conta le fait, en obtint une lettre très pressante et pleine de menaces, retourna à Paris par le train suivant, se présenta au Comité central et en obtint mon élargissement. Une heure plus tard, c'en était fait de moi, j'étais fusillé.

Je n'en suis pas moins resté à Paris, mais je me suis fait méconnaissable à ma barbe blonde. Je ne pouvais plus sortir sans rencontrer de mauvais drôles qui me dévisageaient et s'en allaient criant : " Voilà celui qui a tiré sur le peuple ! à mort l'assassin ! "

Ma foi, la vie n'était plus tenable. J'ai fait mon paquet, et demain je vous quitte. Je m'en vais je ne sais où dans le midi.

—Bon voyage !

Ainsi chaque jour nous amène un nouvelle victime de ces messieurs et me en [illegible] une histoire nouvelle.

Que d'anecdotes curieuses à conter ; que de tableaux singuliers à peindre pour les Dangeau de la chronique.

FRANCISQUE SARCEY.

UNE LETTRE DE LOUIS BLANC.—Les journaux de Limoges ont publié la lettre suivante, adressée par M. Louis Blanc à un de ses amis résidant dans cette ville:

Assemblée nationale, Versailles, 23 mars 1871.

"Mon cher ami,

"Vous m'écrivez pour me demander à quelle heure le [illegible] à Limoges, m'a [illegible] dans [illegible] ce n'est pas, du reste, par [illegible] [illegible] que nous avons passé. [illegible] bonheur j'aurais eu de plaisir à vous [illegible].

"Que faites-vous et qu'avez-vous ? [illegible] nous attendons de vos nouvelles [illegible].

"La situation ici, vous le savez, est horrible. Entre la province et Paris [illegible] la majorité de l'Assemblée et Paris insurgé—il y a un abîme. Comment sera-t-il comblé ? Plaignez-moi et ceux de nos amis qui, comme moi, ne voient le salut de la France que dans une politique de modération. Dieu fasse que cette politique devienne de jour en jour moins probable.

"Mille amitiés à vous et aux vôtres.

"LOUIS BLANC."

—Le rédacteur du *Punch*, condamné à [illegible] par le gouvernement du [illegible] de Paris, vient, dit le Courrier du Pas-de-Calais, d'arriver en Belgique. Il est passé avant-hier à la gare d'Arras.

DÉCÉDÉ, le 26 mars 1871, à Bordeaux (France), M. MARTIAL LASSUS, à l'âge de 66 ans.

Décédé hier, mercredi, 19 avril 1871, à 11 heures, M. LOUIS A. LANDRY, âgé de [illegible] ans. Les amis et connaissances de la famille Landry, Bertel, Fourdon et Jourdan sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu CE MATIN à 11 heures. Le convoi partira du domicile de l'ex-habitant Jourdan, après le Couvent des Ursulines.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les Sociétaires sont informés qu'une assemblée générale extraordinaire sera tenue à la salle VENDREDI prochain, 21 courant, à 7 heures du soir. Cette réunion a pour but de prendre pour le [illegible] de la Société.

Le secrétaire, A. BARRIER.

Ordre du Président. 20 avril—2t

AVIS.

LA SOCIÉTÉ existant dans cette ville, sous la raison sociale de CADILLON & BEL, est dissoute d'un commun accord, à partir de ce jour. M. H. BEL, seul chargé de la liquidation, et assumant les engagements de la maison, continuera [illegible] au No 5, rue Bienville.

J. CADILLON, H. BEL.

Nlle-Orléans, 20 avril 1871. 20 av—3t

Avis.

JE PRÉVIENS mes amis que par suite de la dissolution de la maison CADILLON & BEL, je continuerai les affaires d'importation de Vins, Liqueurs, Etc., pour mon compte particulier, au No 5 rue Bienville, entre Vieille-Levée et Levée.

J. CADILLON.

Nlle-Orléans, 20 avril 1871. 20 avril—2t

J. CADILLON,

Importateur de Vins, Liqueurs, etc.

No. 5 RUE BIENVILLE,

ENTRE VIEILLE-LEVÉE ET LEVÉE.

20 avril—6m

Demande de commis pharmacien.

ON demande un commis pharmacien parlant le français et l'anglais. Inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril—2t

Grande Réduction de Prix

—DANS LES—

MARCHANDISES SECHES,

—chez—

PEPIN & TURCOTTE

160..........RUE DU CANAL..........160

(Maison Blanche, encoignure Baronne.)

VENANT de recevoir par les derniers steamers un magnifique assortiment de marchandises provenant des grandes ventes de New-York, payé les sols [illegible] en vente, à partir de LUNDI, 10 avril, à un prix [illegible] [illegible] nous sommes [illegible] [illegible] dans les personnes qui voudront acheter à bon marché à venir examiner notre stock et s'assurer des prix avant de faire leurs achats ailleurs.

Les marchandises suivantes ont été reçues cette semaine et seront mises en vente, LUNDI, 10 avril:

Mousselines, Baréges, Grenadines, Baréges Japonais, Alpagas couleur, uni et noir, Organdis français, [illegible], [illegible] [illegible]

Toile à Chemises, [illegible]

Pointes de Soie, [illegible]

Satins, [illegible]

Rideaux [illegible]

Coutil [illegible]

Nouveautés [illegible]

120 pièces de NATTES DE CANTON [illegible]

Notre département de [illegible] pour usages d'habitations [illegible] et [illegible] [illegible]

Tapis et Davenets de Foyer en Bruxelles et Velours, Etc., Etc. [illegible]

AVIS DE LIQUIDATION.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 20 avril 1871.

CONFORMÉMENT à la décision des actionnaires [illegible] [illegible] charte.

G. LAMAUX, Secrétaire.

AVIS.

ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Capital..........$1,000,000

L'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Nlle-Orléans, 20 avril 1871. G. LAMAUX, Secrétaire.

Directeurs :

CHARLES CAVAROC, Président.

Charles de Buyter, U. Marinoni, Auguste Reichard, A. Poincy, Leon Haas, jr., Ant. Lanata, E. F. Mioton, Aug. Bernard, N. Cambon, Jean Egle, P. B. Bernard.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

[illegible]

NOMS.	ACTIONS.	NOMS.	ACTIONS.
C. Cavaroc	[illegible]	Bienvenu Frères	[illegible]
Frank Haas & Co	[illegible]	Leon Haas, Jr.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

L'original est signé :

C. CAVAROC, [illegible] ; CH. DE BUYTER, U. MARINONI, A. REICHARD, [illegible] POINCY, LEON HAAS, Jr., ANT. LANATA, E. F. MIOTON, AUG. BERNARD, [illegible] AGAR, JEAN EGLE.

[illegible] G. LAMAUX, [illegible]

CHARTE DE L'Association d'Assurance DE LA NLLE-ORLÉANS.

Amendée par la loi du 1er décembre 1870, les amendements faisant des lors partie de la dite Charte.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE I.

1. Le domicile de cette corporation est, pour les présentes, établi dans la dite ville de la Nouvelle-Orléans; la dite corporation sera désignée et connue sous le nom et titre de "NEW ORLEANS INSURANCE ASSOCIATION." Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

2. Elle devra commencer les opérations vers le [illegible] de septembre 1869, et exister [illegible]

3. Le Président et, en son absence, le Secrétaire, devra être l'officier auquel devront être remises les citations dans tous les procès intentés à la Compagnie.

ARTICLE II.

1. D'assurer les bateaux, les magasins et autres bâtiments [illegible]

2. D'assurer les bâtiments naviguant sur les mers et les rivières, le fret, les bateaux à vapeur, les marchandises, les espèces, les lingots, les lettres de change, les connaissements, les bénéfices, les gages et autres intérêts [illegible]

3. De faire réassurer le montant des risques qu'elle a acceptés ou assurés.

ARTICLE III.

Le capital de cette société est, par les présentes, fixé à CINQ CENT MILLE PIASTRES, avec le privilège de le porter à un million de piastres [illegible]

[illegible]

ARTICLE IV.

1. Toutes les personnes qui ont souscrit au capital [illegible]

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

1. Dans le courant du mois de janvier de 1871 et de 1872, le Président devra faire dresser un tableau [illegible]

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

CHAR. CAVAROC, N. CAMBON, CH. DE BUYTER, U. MARINONI, AUG. REICHARD, [illegible] POINCY, LEON HAAS, Jr., ANT. LANATA, E. F. MIOTON, AUG. BERNARD, [illegible] AGAR, JEAN EGLE.

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

FAIT ET PASSÉ, à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

A. DUPLANTIER, Notaire.

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE

J. LEVOIS & JAMISON,

No 126 de la rue du Canal.

Nous venons de recevoir, de Paris, depuis la guerre, notre premier envoi qui se compose d'un choix complet de [illegible] de toutes les qualités ; un assortiment complet d'étoffes de blanc.

Nous avons reçu, de Bradford, notre assortiment habituel de notre laine [illegible] pour nous et qui, étant importés au taux actuel de l'or, seront offerts à bas marché.

J. LEVOIS & JAMISON,

Au No 126 de la rue du Canal, entre les rues St Charles et [illegible]

Mar—6m PP

AVIS AUX DAMES.

Marchandises de printemps et d'été

LION & PINSARD,

151 & 153....Rue du Canal....151 & 153

A COTÉ DE HOLMES.

VIENNENT de détailler un grand choix de RUBANS, CEINTURES, (Sashes), CRAVATES, GARNITURES pour robes et confections, VELOURS, DENTELLES, FRANGES et EFFILÉS, MERCERIES de toutes sortes.

[illegible]

MAISON J. GALINIER

101 . RUE ROYALE . 101

Entre St-Louis et Conti.

OUVERTURE

De la saison de printemps et d'été.

Reçu par les derniers arrivages d'Europe :

Un très beau choix de

CHAPEAUX DE PAILLE

achetés dans les fabriques anglaises, belges, suisses et d'Italie.

Aussi—UN BEL ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES.

CHAPEAUX

richement garnis, d'après les derniers modèles.

Prix très avantageux.

[illegible]

Avis.

DEPUIS le 5 avril 1871, la société " Vos. Herbert & Co." a été dissoute, et une autre compagnie a été formée sous la raison "Herbert & Co."

EDOUARD MARÉS, HENRY BILLARD, [illegible]

18 avril—[illegible] (Répété)

Graine de Coton—Sacs à Graine de Coton.

LE soussigné est prêt à recevoir des commandes de sacs à graine de coton en quantité quelconque [illegible]

THOMAS I. [illegible]

[illegible]

LE BULLETIN DE NEW YORK,

JOURNAL HEBDOMADAIRE,

FINANCIER ET COMMERCIAL,

[illegible] Broad Street, New York.

Ce journal [illegible]

Nouveau Magasin

—DE—

QUINCAILLERIE,

239, Rue Vieille-Levée, 239,

ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Les consommateurs et détaillants sont invités à examiner le STOCK parfaitement ASSORTI de ce magasin qui se compose des articles suivants : PENTURES, COUPLETS, SERRURES, VIS, CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, SCIES et EGOINES, EQUAIRES, CISEAUX, charpentiers et menuisiers, HACHES, CASSETÊTES, VRILLES, TARRIÈRES, SOUFFLETS de forge, ENCLUMES, MEULES et MORTURES.

—Aussi—

FOURNITURES de ménage et BATTERIES DE CUISINE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, &c, &c.

Le public est invité à examiner l'assortiment et à venir constater la MODICITÉ DES PRIX. Le magasin est sous la direction de M. O. SEICHNANDRE, qui s'est fait avantageusement connaître dans la maison [illegible].

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

A bon marché,

Venant des Encans de New-York.

—CHEZ—

TURCOTTE & LAROSE,

JACKSON STORE,

Encoignure Ste-Anne et Chartres.

NOUS offrirons en vente, à partir de LUNDI, 28 du courant, un grand stock de MARCHANDISES NOUVELLES que nous vendrons à des prix [illegible]

Toile d'Irlande pur fil, par 25 yard., $3 50.

Toile à draps, de toute largeur, [illegible]

Piqué blanc à 25 cts;

Barège japonais à 25, 30 et 35 cts;

Mouchoirs, bonne qualité, à 50 cts;

Serviettes à franges, par 1/2, par doux., $2 50;

[illegible]

Pointes en dentelle, en Chantilly et Lama [illegible] tous genres;

Bal blancs et écrus;

Chaussettes blanches et écrues;

—Grand assortiment de—

Rubans de soie—Nouveautés, etc., etc.

Nattes de Canton, importées par la barque "Lawrence", [illegible]

Descente de cheminée de Bruxelles et velours, à tout prix.

Les planteurs trouveront un grand choix de marchandises pour leur usage et à des prix très bas—au-dessous d'aucune autre maison de la ville.

Et un million d'autres articles trop longs à énumérer. [illegible]

A. COUTIN,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR,

50....RUE DES MAGASINS....50

Nouvelle-Orléans.

Spécialité de Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs de choix. 16 avril—1m

NOUVEAUX MARCHÉS

En Fusils, Quincaillerie et Coutellerie.

Aux Marchands de la Campagne.

S. B. CHURCHILL & BRO., commissionnaires et [illegible] de Chartres, 81, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette, [illegible] de la campagne des marchés avantageux en fait de quincaillerie, coutellerie, et fusils. Ils les vendront à des prix si bas que les acheteurs seront satisfaits.

[illegible]

Toutes nos marchandises sont à des prix aussi bas pour du comptant. Notre stock est parfaitement assorti.

S. B. CHURCHILL & BRO.,

81, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette.

7avril—6m

HENRY TRICOU. BENOIT BOISSEAU

TRICOU & BOISSEAU

88 - - Common St. - - 88

ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de—

CHAPEAUX de soie et laine, pour hommes et enfants.

CHAPEAUX paille et Campêche,

CHAPEAUX pour femmes et enfants

11 mars—3m

Marchandises de Printemps.

LE soussigné annonce à ses clients que son nouveau stock est arrivé, de même que le magasin est assorti de vêtements de printemps, et choisit pour hommes et jeunes gens [illegible]

Il soutient les vêtements sur commande et en garantit la justesse.

C. LAHASE,

No 160, Vieille-Levée,

[illegible]

Earle's Saloon,

[illegible] Rue St-Charles [illegible]

Autre entrée, 145 1/2, rue Gravier.

LA BUVETTE du [illegible] à vapeur Earl [illegible]

A. FABLE, Propriétaire.

[illegible]

VIN — 100 barriques

DE BON VIN de propriétaires de Haut Pontac près Bordeaux, pour famille, [illegible] [illegible] et [illegible], et à vendre par lot ou par détail, par

A. PEPIN,

[illegible] rue Canal, [illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14....RUE St-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE,

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

DE

NORMAN & REISS,

161 et 163, rue Vieille-Levée, 161 et 163.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONTINUELLEMENT

De Candi en gros et en petits bâtons.

Toute espèce de Candis à la crème,

Toute espèce de candis nougats,

Candis [illegible]

Candi amer (Horehound),

Candi menthe,

Candi [illegible],

Candi, [illegible] Essence américaine,

Pâte de Jujube,

Toute espèce de Chocolats,

[illegible]

Ils font ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de

GATEAUX

[illegible]

GATEAUX DE MARIAGE

faits sur commande, dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

[illegible]

Cerises confites au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works :

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents,

161 et 163 de la rue Vieille-Levée.

[illegible]

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois

VOICI le moment où les planteurs, les propriétaires, [illegible] devront s'adresser aux bureaux de la Compagnie d'Immigration Chinoise, No [illegible], rue Carondelet et Baronne, [illegible] Hong Kong, ou Chine, et à San Francisco, Californie.

Cercles en Fer pour Balles de Coton

BARTLETT & RAYNE,

Agents-Commissionnaires, 63, rue Carondelet.

ANNONCENT respectueusement aux marchands de coton en fer, et [illegible] de la compagnie en général, [illegible] CERCLES EN FER de la marque "Arrow", aussi de cercles Ocean [illegible] de première qualité, par J. J. Mc COMB, à Liverpool, Angleterre.

7 avril—[illegible]

Cow Peas! Cow Peas!!

3,000 BOISSEAUX.

A vendre par

TOULMIN & MARTIN,

Au 39 et 41 de la rue Natchez.

Cow Peas! Cow Peas!

3000 Boisseaux Cow Peas Clay, Red Ripper, [illegible]

[illegible]

Cow Peas! Cow Peas!!

2,000 boisseaux de Pois choix de la Caroline. A vendre par

F. E. DURAND,

No 37 Vieille-Levée.

COW PEAS! COW PEAS!!

PREMIERE qualité de la Caroline du Nord. A vendre par

WILKERSON & MURPHY,

47 rue Gravier.

AU PUBLIC.

L'Acte No 40 de l'Assemblée générale autorise la Compagnie Sanitaire et de Nettoiement de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE pour [illegible]

Le Conseil de Direction, [illegible] gratis une [illegible] a droit à [illegible] [illegible] par la loi. En conséquence, elle a droit de [illegible]:

Pour changer une caisse	[illegible]
Cinq tickets	$2 00
Dix "	3 50
Vingt "	6 00

Chaque ticket est valable pour le changement d'une caisse.

Bureau de la Compagnie Sanitaire et de Nettoiement de la Nouvelle-Orléans,

7 avril—1m PP No. 13 rue de l'Union.

Redmond B. Mannion,

[illegible]....Rue Carondelet....[illegible]

EMET des Lettres de crédit pour voyageurs, sur

MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres,

" DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris,

" S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne,

" M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort,

et sur tous leurs correspondants. 11 mars—[illegible]

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO, a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile au No 25 de la rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.

Heures de consultations à 8 à 9 A. M. et de 3 à 4 P. M.

Heures de consultations à l'Infirmerie de la rue du Cirque, de midi à 2 heures. [illegible]

Avis.

COMME je m'absenterai de la ville pendant quelque temps, je prie ceux auxquels je dois de présenter leurs comptes, ainsi que ceux qui me doivent de venir régler les leurs.

LOUIS FALK,

[illegible]

Nouveautés ! Nouveautés !

LA maison DEBBES ayant complété son assortiment d'articles de modes et de fantaisie de printemps pour dames et enfants, offre aux acheteurs le choix le plus varié de NOUVEAUTÉS comprenant CHAPEAUX, RUBANS, FLEURS, SOIERIES, TULLES, CRÊPES, DENTELLES, BLONDES, GUIPURES, VALENCIENNES, BOBINETS, ORGANDIES, TARLATANNES, MOUSSELINES, BRODERIES, GANTS, MITAINES, RUCHES, GALONS, PASSEMENTERIES, GARNITURES de toutes sortes et COIFFURES pour mariées et communion, qui l'on vend à très bas prix.

3 avril—1 mois. Rue Royale No. 25.

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER.

A Louer.

Une maison bonne, à proximité des chars, contenant cinq appartements et [illegible], [illegible] cour, [illegible], située No [illegible] rue Tremé, entre Bayou et Ursulines, est offerte à louer. Pour les conditions, s'adresser à côté, No 232. 20 avril—[illegible]

A Vendre, pour cause de maladie.

GROCERIES. Une grocerie bien achalandée, pourvue de toutes sortes de marchandises, jouissant d'une nombreuse clientèle et faisant de très bonnes affaires, située à l'encoignure des rues Dumaine et Bourbon.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. GARRAN, coin Ste-Anne et Royale, ou à M. G. N. CANTON, rue Vieille-Levée, entre les rues St-Louis et Conti.

[illegible]

A LOUER A BAIL.

LA MAISON A DEUX ETAGES, No [illegible] rue Kerlerec, entre les rues [illegible].

S'adresser aux [illegible]. 7avril—[illegible]

A vendre,

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés, situé au No 24 rue Bourbon, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

[illegible]

A Louer,

A partir du 1er mai 1871, avec un long bail, le haut du magasin F. Dumestre, encoignure Canal et Bourbon, et le magasin et la maison No 17 rue Bourbon, entre Canal et Douane.

S'adresser à F. DUMESTRE,

Canal et Bourbon.

[illegible]

A vendre ou à louer, à [illegible]

Cette magnifique résidence [illegible]

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 AVRIL—CLASSE No [illegible].

[illegible]
[illegible]

Les vingt-et-deux, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co.,

Directeurs.

Bureau: St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.

Nous certifions que [illegible] notre signature [illegible]

[illegible] 19 avril 1871

[illegible]

Commissaires.

[illegible]

Compagnie d'Assurance [illegible]

Nlle-Orléans, 19 avril 1871.

CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de vingt-cinq directeurs, pour l'année, à partir du [illegible] aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No [illegible] de la rue du Camp, le LUNDI, 1er mai prochain, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

19 avril au 1er mai

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

[illegible]

Nlle-Orléans, 11 avril 1871.

Avis aux Contribuables.

CEUX des contribuables de la ville de la Nlle-Orléans qui n'ont pas encore payé leurs taxes de licence de 1871, sont informés que [illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

[illegible]

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie,

—AU—

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Assure les risques de ville et de campagne aux taux les plus avantageux.

Président..........CHARLES ROMAN.

Secrétaire..........JULES LE MORE.

Comité de finances : Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Bailey Blanchard.

—DIRECTEURS—

Charles Roman, Félix Grima, James Ward, J. Villarrubia, [illegible], Arthur Forstall, [illegible], Charles Lafitte, Placide Forstall, Emile Dupré, [illegible], Charles [illegible], [illegible], [illegible], Charles Roudanez, Louis Macke.

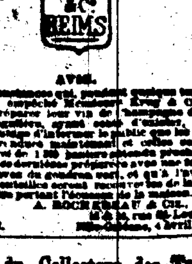

AVIS.

LES circonstances qui, pendant quelque temps avaient empêché Messieurs Krug & Co, de Reims, de préparer leur vin de Champagne d'une manière régulière, [illegible]

A. ROCHEREAU & CIE.

[illegible] Agents, rue St. Louis.

[illegible] Nlle-Orléans, 1 avril 1871.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

Premier District, No 5 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 6 avril 1871.

Aux Contribuables du Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans.

APRÈS le 20 avril 1871, le recouvrement des Taxes non-payées se fera par voie judiciaire conformément à la loi de revenu de 1871 [illegible]

GEO. A. SHERIDAN, Collecteur, Premier District.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

157..........CANAL..........157

(*Incorporé le 15 mars 1866.*)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.

THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.

[illegible]

CHARLES J. LEEDS, 2me Vice-Président.

SAM. JONES, Jr., Trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, David Urquhart, [illegible], [illegible], Thos. A. Adams, [illegible], Thos. Allen Clarke, [illegible], Charles J. Leeds, [illegible]

[illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc. ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos. Prix très modérés. [illegible]

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des États-Unis, tels que :

BAUVE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, particulièrement et indispensable pour le bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAMILTON, CALLENBERG & VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, [illegible], et autres instruments, [illegible], etc., etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

[illegible]

Compagnie des Vins du Pacifique

FORMÉE POUR LA VENTE DES

Vins et Brandy de Californie

Vignobles du Comté d'Eldorado, Californie.

Bureaux et Magasins de Vente

[illegible]..........RUE DU CAMP..........[illegible]

Nouvelle-Orléans.

CHAS. B. PETIT,

Trésorier et Agent Commercial.

Notre Compagnie est composée des Propriétaires des Vignobles de la meilleure région Vinicole de Californie, associés pour la vente des Vins et Brandy de leur propre récolte.

Voici une partie des qualités de nos produits actuellement en vente :

WHITE WINE, RED WINE, CLARET, HOCK, OLD MISSION, SHERRY, TOKAY, PORT, ANGELICA, MUSCAT, CATAWBA, ISABELLA, SPARKLING, WINE BITTERS, GRAPE BRANDY, BRANDY BITTERS.

Tous ces vins et brandies sont garantis purs.

Nous sommes en mesure de faire des expéditions de marchandises, [illegible]

[illegible]

Les marchands, les médecins, les familles sont priés de venir nous voir et d'examiner nos produits quant à la qualité et aux prix.

Adresser les ordres à Pacific Wine Company, (Compagnie des Vins du Pacifique.)

[illegible] RUE DU CAMP, Nlle-Orléans.

De quel fil vous servez-vous ?

LE FIL DE COTON LONGUE SOIE, DE WILLISTON

EST RECONNU

Le meilleur des fils.

HORNER, BRUEN & MASON,

[illegible]

Articles de fantaisie et " Notions ".

[illegible]..........Rue des Magasins..........[illegible]

[illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

LES soussignés ont constamment [illegible]

MAGNOLIA de S. N. PIKE, - White Wheat, - ROSE CHAMBRE, [illegible]

Egalement — Un [illegible] BOURBON et RYE [illegible]

[illegible]

Restaurant Victor,

[illegible]....Rue du Canal..........185

JULES MARTIN, propriétaire-fondateur du Restaurant Victor, vient, par suite de la mort de George, de reprendre la direction de son établissement avec l'assistance de LEON MARTIN, fils de George, depuis longtemps attaché à la maison.

Pensionnaires au mois et à la semaine.

[illegible]